

Quelques dates à retenir pour les semaines à venir

— Annonces

Depuis le 1^{er} dimanche de l'Avent est entrée en vigueur la nouvelle traduction française du missel romain. Des dépliants présentant les principales réponses qui diffèrent pour les fidèles sont mis à disposition dans l'église.

Dimanche 5 décembre : A la sortie de la messe de 11h, une vente de gâteaux sera organisée par l'équipe des guides du Groupe SUF Stanislas.

Mardi 7 décembre : Fête patronale de l'Institut Catholique de Paris à la messe anticipée de l'Immaculée Conception de 12h15.

Vendredi 10 décembre : à 19h, à Saint-Sulpice, messe d'action de grâce pour remercier Monseigneur Michel Aupetit de ses 4 années d'épiscopat à Paris.
Exceptionnellement, vendredi 10 décembre, il n'y aura pas de messe à 18h15 à Saint Joseph des Carmes.

Avent 2021

Confessions possibles dans l'église le samedi 11 décembre de 17h30 à 18h00 et le dimanche 12 décembre de 10h00 à 10h45.

Lundi 6 décembre, de 20h30 à 21h30 : Concert de l'Avent par le Chœur Depairs, dans l'église Saint Joseph des Carmes. Nicolas Trotin, orgue. Pièces polyphoniques du temps de l'Avent. Port du masque et passe sanitaire obligatoires.
Libre participation. Le concert sera suivi d'un vin chaud dans la cour de l'église.

Dimanche 12 décembre, à 16h00, dans le cadre de la Quinzaine Culturelle de l'Institut Catholique de Paris, *Culture Touch* organise un concert dans l'église Saint Joseph des Carmes et reçoit le groupe des *Sorbonne Scholars*. Ils présenteront un hommage à Thomas Weelkes (1576-1623), dans un style élisabéthain. Port du masque et passe sanitaire obligatoires. Un verre de vin chaud sera proposé à l'issue du concert.
Tarif adulte : 12€ / Tarif étudiant : 5€ / Moins de 16 ans : gratuit / Billets vendus sur place au dernier moment : 15€ plein tarif & 8€ pour les étudiants
Lien vers la billetterie : <https://www.helloasso.com/associations/association-culture-touch>

— *Messes de Noël*

Vendredi 24 décembre : Veillée à partir de 21h
Fête de la Nativité, messe de la nuit à 21h45
Samedi 25 décembre : Messe du jour à 11h00

Il n'y aura pas de visites Art, Culture et Foi samedi 25 décembre et samedi 1^{er} janvier.

Eglise Saint Joseph des Carmes

2^{ème} dimanche de l'Avent, 5 décembre 2021

Baruc 5, 1-9 ; Psaume 125

Philippiens 1, 4-6.8-11 ; Saint Luc 3, 1-6



Déclaration de Mgr Michel Aupetit - 2 décembre 2021

« Le Seigneur a donné, le Seigneur a repris. Que le Nom du Seigneur soit béni ! »

Cette phrase de Job m'habite, au moment où je reçois cette acceptation de la remise de ma charge de la part du Saint Père. Les événements douloureux de la semaine passée, sur lesquels je me suis déjà exprimé, m'avaient amené à remettre ma mission dans les mains du Pape François pour préserver le diocèse de la division que provoquent toujours la suspicion et la perte de confiance.

J'ai reçu cette lourde charge du diocèse de Paris en essayant de m'en acquitter avec ferveur et dévouement. Je rends grâce à Dieu, qui m'a fait depuis toujours le don d'un regard bienveillant sur mes semblables et d'amour des personnes, qui m'avait conduit dans un premier temps à l'exercice de la médecine. Prendre soin est quelque chose de profondément ancré en moi et les difficultés relationnelles entre les hommes ne l'entament pas.

Je suis heureux d'avoir servi ce diocèse avec des équipes magnifiques, clercs, laïcs, consacrés, totalement dévoués au service du Christ, de l'Église et de leurs frères. Il y a trop de personnes à remercier pour que j'en fasse une liste exhaustive.

Le jour de mon entrée au séminaire, j'ignorais totalement où cela allait m'entraîner, mais la confiance en Jésus-Christ qui m'habitait alors, continue de me rendre totalement disponible, pour le suivre où il voudra.

J'ai, bien sûr, été fortement troublé par les attaques dont j'ai été l'objet. Aujourd'hui, je rends grâce à Dieu d'avoir le cœur profondément en paix. Je remercie les très nombreuses personnes qui m'ont manifesté leur confiance et leur affection depuis ces huit jours. Je prie pour ceux qui, peut-être, m'ont souhaité du mal comme le Christ nous a appris à le faire, lui qui nous aide bien au-delà de nos pauvres forces. Je demande pardon à ceux que j'aurais pu blesser et vous assure tous de mon amitié profonde et de ma prière, qui vous seront toujours acquises.

Le diocèse de Paris est habité d'un profond dynamisme. Il est en route pour une nouvelle façon de vivre la fraternité à partir de notre baptême commun, dans une synodalité sans posture entre les différents états de vie. J'ai une totale confiance dans ce qui a été initié avec les vicaires généraux et les différents conseils qui m'entourent. Cet élan ne retombera pas et je demande à tous d'œuvrer pour que s'accomplisse, dans le souffle du Saint Esprit, ce qui a été commencé.

Je vous reste totalement uni et marche avec vous vers l'accomplissement du Salut. Je ne peux que redire le message de ma toute première homélie : « Ne regardez pas l'archevêque, regardez le Christ ! ».

Michel Aupetit


Chants

Entrée :


Aube nouvelle, dans notre nuit,
Pour sauver son peuple Dieu va venir.
Joie pour les pauvres, fête aujourd'hui !
Il faut préparer la route au Seigneur.
Il faut préparer la route au Seigneur.

Bonne Nouvelle, cris et chansons,
Pour sauver son peuple, Dieu va venir.
Voix qui s'élève dans nos déserts.
Il faut préparer la route au Seigneur.
Il faut préparer la route au Seigneur.

Psaume 125 :



QUEL-LES MER-VEIL-LES LE SEI - GNEUR FIT POUR NOUS: NOUS E -



TIENS EN GRAN-DE FE - TE!

Quand le Seigneur ramena les captifs à Sion,
Nous étions comme en rêve !
Alors notre bouche était pleine de rires,
Nous poussions des cris de joie.

Alors on disait parmi les nations :
« Quelles merveilles fait pour eux
[le Seigneur ! »
Quelles merveilles le Seigneur
[fit pour nous :
Nous étions en grande fête !

Ramène, Seigneur, nos captifs,
Comme les torrents au désert.
Qui sème dans les larmes
Moissonne dans la joie.

Il s'en va, il s'en va en pleurant,
Il jette la semence ;
Il s'en vient, il s'en vient dans la joie,
Il rapporte les gerbes

Prière universelle :

« Réveille ta puissance, Seigneur viens nous sauver. »

Prière à Saint Joseph (prière du Pape François, en conclusion de la Lettre apostolique « Patris corde » du 8 décembre 2020) :

Salut, gardien du Rédempteur, époux de la Vierge Marie.
A toi Dieu a confié son Fils ;
En toi Marie a remis sa confiance ;
Avec toi le Christ est devenu homme.

Ô bienheureux Joseph, montre-toi aussi un père pour nous,
et conduis-nous sur le chemin de la vie.
Obtiens-nous grâce, miséricorde et courage,
et défends-nous de tout mal. Amen

(Fin de l'année Saint Joseph le 8 décembre 2021)

Envoi :

**Venez, Divin Messie, nous rendre espoir et nous sauver !
Vous êtes notre vie : Venez, venez, venez !**

O Fils de Dieu, ne tardez pas ;
Par votre Corps donnez la joie à notre monde en désarroi.
Redites-nous encore de quel amour vous nous aimez ;
Tant d'hommes vous ignorent ! Venez, venez, venez !

A Bethléem, les cieux chantaient
Que le meilleur de vos bienfaits c'était le don de votre Paix.
Le monde la dédaigne : partout les cœurs sont divisés !
Qu'arrive votre règne ! Venez, venez, venez !

Prière de l'Orgue :

Méditation post-homélie : *Prélude orné sur le choral "Viens, Sauveur des païens", BuxWV 211, Dietrich Buxtehude (1637-1707)*

Offertoire : *Partita sur le choral "Viens, Sauveur des païens", Johann Pachelbel (1653-1706)*

Communion : *Andante en Fa majeur, KV 616, Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791)*

« Denier de l'Eglise »

Le mois de décembre est le dernier mois de la campagne 2021 du Denier de l'Eglise. Vous le savez, l'Eglise ne reçoit aucune aide de l'Etat pour ses dépenses de fonctionnement et pour l'exercice de sa mission d'évangélisation. Même si votre participation est modeste, elle est un signe de soutien, d'encouragement mais aussi d'appartenance et de solidarité à notre Eglise.

Des enveloppes sont à votre disposition dans les présentoirs sur les tables au fond de l'église. Vous pouvez aussi effectuer votre don sur le site de l'Eglise Saint Joseph des Carmes www.sjdc.fr

(Attention : tout chèque doit être daté du 31 décembre 2021 au plus tard pour percevoir le reçu fiscal qui donne droit à une déduction des impôts)